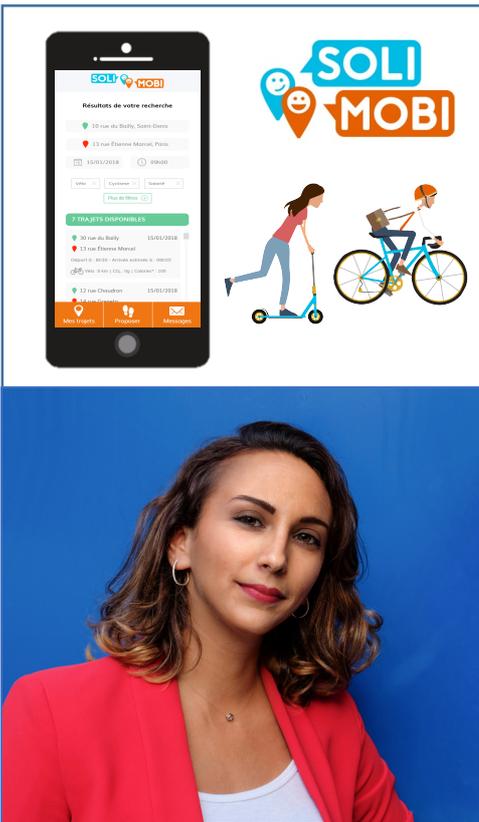


Héloïse Poëy-Noguez, 30 ans

SoliMobi : application web de partage de trajets professionnels entre salariés

93400 Saint-Ouen



Héloïse a eu l'idée de créer SoliMobi (Solidarité Mobilité) en février 2016 suite à un article relatant l'agression d'une femme dans les transports en commun. Elle se dit que face à l'émergence des services entre particuliers, l'idée d'effectuer un trajet groupé lors de déplacements dans l'espace public pourrait être utile. « *On partage bien un repas chez l'habitant, une chambre d'hôte ou encore une voiture, donc pourquoi pas un trajet en transports en commun ?* » Au-delà des transports en commun, Héloïse élargi son offre de service au partage de trajets à pied, à trottinette et à vélo. SoliMobi s'adresse aux citoyens et aux professionnels (entreprises et collectivités territoriales pour leurs salariés).

Après avoir fait mûrir son idée, elle décide de se rapprocher des organismes de la création d'entreprise afin de construire son projet. Pour commencer, elle rencontre la Miel qui permet de poser les bases de son projet. Elle se rapproche ensuite de la Social Builder, qui lui offre un accompagnement entouré par des professionnels. Puis on lui propose de participer à une formation HEC sur l'entreprenariat social. C'est à cette occasion qu'elle rencontre Safia Tami, responsable bénévolat et développement à l'Adie, qui la prend sous son aile et lui permet d'intégrer la formation CréaJeunes de l'Adie.

Héloïse a intégré la formation accélérée « Summer Camp » de CréaJeunes, destinée aux personnes qui n'ont pas le temps de suivre le cursus classique de six semaines. Cet accompagnement de deux semaines permet aux jeunes de moins de 33 ans d'apprendre à présenter leur projet et d'élaborer un business plan.

Héloïse :

« L'Adie m'a beaucoup apporté : des conseils sur ma stratégie commerciale et l'élaboration de mon modèle économique, mais surtout un réseau pour le développement de mon application web. »

Après son passage à l'Adie, elle a créé sa société, bénéficiant de l'agrément « Entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire » liée à l'utilité publique de SoliMobi. Soutenue par l'Adie, Héloïse a été lauréate francilienne du concours « Talents des Cités » dans la catégorie création et a obtenu la bourse French tech de Bpifrance.

L'application web est en cours de développement auprès de l'agence web Smart Interactive. Elle sera mise en ligne en décembre 2018, et personnalisée aux couleurs de l'entreprise. Elle profite de ce laps de temps pour développer des partenariats. Safia Tami l'aide dans cette phase de recherche et lui a permis de rencontrer la RATP, la SNCF, la fondation SAGE et BNP Paribas. Héloïse prospecte également des entreprises et collectivités territoriales afin de tester son concept en Île-de-France, qu'elle souhaite plus tard étendre dans les grandes villes françaises avec de nombreux avantages pour l'entreprise ou l'administration : marque employeur, réduction GES, bien-être au travail, productivité, accompagnement au « plan de mobilité SoliMobi ». L'Adie poursuit son accompagnement auprès d'Héloïse.

Conseil d'Héloïse pour les personnes qui souhaitent créer :
« *Entourez-vous de gens compétents ! Il y a de nombreux organismes d'aide à la création d'entreprise, tous complémentaires, qui, en plus d'un accompagnement, apportent un réseau, ce qui est indispensable à la réussite d'un projet.* »



« SoliMobi : 1^{ère} application web avec des salariés partageant leur trajet à pied, à vélo, à trottinette et en transports en commun. Une solution de déplacement pratique, conviviale, rassurante, respectueuse de la santé de vos salariés et de celle de l'environnement. »

Héloïse Poëy-Noguez
Présidente fondatrice
06 52 01 74 13
contact@solimobi.com

**Plus d'information sur le site :
Solimobi.com**